

FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 avril 2022 au Café de la Poste à Glovelier

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée 2021
4. Message du Président et rapport de gestion
5. Présentation de la vision 2030 du cheval FM
6. Comptes 2021 et rapport des vérificateurs des comptes
7. Budget 2022
8. Nomination au comité
9. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
10. Rapport des représentants des organisations faitières FSFM et FECH
11. Divers

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 20h15. Il salue et remercie les personnes présentes, soit 45 membres et invités.

Mme Brigitte Favre, Présidente du Parlement jurassien apporte le message des autorités jurassiennes. Il donne connaissance de la liste des personnes excusées. L'ordre du jour est accepté.

2. Désignation de scrutateurs

JM Laville et Bertrand Maitre sont désignés scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'assemblée 2021

Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est accepté avec remerciements.

4. Message du Président et rapport de gestion

« Je ne peux pas ouvrir ce rapport sans parler de la prime des juments qui sera supprimée dans plus de 50 % des cas et réduite à 245.- francs pour les autres ».

Avec cette phrase en introduction de son rapport, le président exprime son inquiétude sur les effets de la modification de l'ordonnance fédérale actuellement en consultation. Il assure les éleveurs que la FJEC soutiendra toute démarche entreprise contre cette ordonnance et notamment apportera un appui total au comité FSFM.

Le président rappelle les événements 2021 :

- Ce sont 540 chevaux qui ont passé le TET au Jura en 2021 contre 945 dix ans plutôt.
- Les ventes de chevaux sont nombreuses. Le marché est tel qu'il faut maintenant chercher des chevaux pour la liste des chevaux à vendre.
- Une soirée d'information, en collaboration avec Agroscope, a été organisée le 18 novembre sur les maladies de l'herbe. Elle a attiré de nombreux éleveurs. Pierre Berthold, initiateur de la conférence, est remercié pour ses démarches.
- Cheval en selle arrive au bout du projet et se voit relancé pour 3 ans.
- Des chevaux étaient recherchés pour le cortège de l'escalade. La manifestation a finalement été annulée.

- Dominique Odiet reprend la troupe des étalons qui se produira au minimum 3 fois en 2022.
 - Le groupe des jeunes éleveurs sera dorénavant considéré comme sous-commission de la FJEC.
- Le rapport, mis en discussion, ne suscite pas de questions et Claudy est remercié par des applaudissements.

5. **Présentation de la vision 2030 du Cheval FM**

Le président présente la vision 2030 du Cheval FM. Celle-ci a été défini lors de la journée du 28 janvier 2022 qui a réuni tous les milieux concernés.

- En résumé, elle prévoit qu'en 2030, l'élevage chevalin constitue une branche de production agricole reconnue et rentable. Il contribue à l'économie locale.
- Les éleveurs sont actifs, compétents et la relève est assurée. Ils sont en mesure de mettre leurs chevaux en valeur et de les commercialiser facilement.
- Le canton du Jura reste le leader dans la race des franches-montagnes. Il est la référence pour la qualité du cheval FM et pour sa mise en valeur, notamment dans le tourisme.

La discussion est ouverte : la parole n'est pas demandée.

L'assemblée, par un vote, valide la politique de la FJEC pour les années à venir.

6. **Comptes 2021 et rapport des vérificateurs des comptes**

Le gérant présente les comptes 2021. Ceux-ci se soldent par un bénéfice de 3'425.18 après une attribution de 20'000.- francs au fond de commercialisation et promotion. La fortune au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 58'456.40. Ils ont été vérifiés le 28 mars 2022. Christophe Cerf donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les délégués acceptent les comptes de l'exercice 2021 et donne décharge au comité.

7. **Budget 2022**

Le budget prévoit un déficit de CHF 7'300.-. Deux opérations spécifiques expliquent ce résultat, soit la participation à la fête de l'Escalade à Genève et la mise à jour du site internet. Un prélèvement sur le fonds de 7'000.- est prévu pour financer le site internet. Le budget est approuvé par l'assemblée.

8. **Nomination au comité**

Selon les statuts, un membre du comité peut siéger pendant 12 ans soit 3 périodes de 4 ans.

Le syndicat du Haut-Plateau-Montagnard a changé de président. Jean-Pierre Froidevaux a cédé sa place à Romain Theurillat et donc ce dernier est candidat au comité de la FJEC. Cette proposition est acceptée par acclamation.

9. **Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Chantal Oppliger**

Chantal Oppliger nous informe :

- Le projet «FM en manège» est opérationnel et donne satisfaction. Il a accueilli 18 chevaux dont 12 vendus à l'échéance et les autres plus tard. La demande, de la part des manèges, est forte maintenant.
- Le projet Voltero a vu le jour. L'achat d'un cheval jurassien pour l'équithérapie octroie une aide de 1'000.- francs. A ce jour, il manque également de chevaux pour cette activité.
- La publicité se fait toujours dans les journaux spécialisés suisse et à l'étranger.
- Aucune manifestation n'a eu lieu en 2021.
- Le marché a explosé. La presse suisse a eu de l'intérêt pour cet engouement.
- Le prix moyen a atteint CHF 8'300.-, soit une belle progression depuis l'introduction de la liste.
- La collaboration avec les autorités, notamment le groupe cheval, est très important et se passe bien.
- La demande suisse ne peut pas être satisfaite car énormément de chevaux sont vendus à l'étranger.

Le détail du rapport peut être obtenu auprès de Chantal Oppliger.

Claudy Boillat remercie la coordinatrice de la liste pour son excellent travail.

10. Rapport des représentants des organisations faïtières

Rapport de la FSFM

Mme Pauline Queloz, nouvelle gérante de la FSFM, apporte les salutations de la gérance et du comité où l'ambiance est saine. Elle donne connaissance des activités et des inquiétudes de la FSFM.

Dans les projets scientifiques, elle regrette le bilan mitigé des accouplements dirigés. Concernant le projet Modèle et allures 2.0, elle informe qu'il prendra forme d'ici 2023 mais l'œil humain restera primordial. Elle encourage les éleveurs à utiliser la base de données « poulain virtuel ». Le détail des informations transmises par Mme Queloz se trouvent sur le site internet de la FSFM sous « Assemblée générale 2022 ».

Elle revient également sur la problématique de la révision de l'ordonnance sur l'élevage.

Le président remercie la gérante pour son rapport.

Nicolas Froidevaux trouve trop élevé le coût de CHF 500'000.- pour le projet « Modèle et allures » et invite la FSFM à placer cet argent d'en d'autres projets moins virtuels.

Rapport de la FECH

M. Bertrand Maitre apporte les salutations de la FECH. Il informe que l'organisation des finales à Avenches devient problématique. La négociation avec M. Kratzer est difficile. Du côté de la commercialisation, la situation est plus compliquée que pour le FM. Il salue l'engagement de la FJEC et souhaite plein succès à tous.

11. Divers et imprévus

- Le comité de la FJEC présentera la candidature du gérant à l'assemblée de la FSFM pour la place à repourvoir au comité.
- La FJEC ne fera, en principe, pas de tente de chevaux à vendre au Marché-concours en 2022.
- Le gérant, au nom du comité, remercie le président pour son engagement pendant l'exercice 2021.
- Bertrand Maitre demande si l'enveloppe budgétaire, au niveau de l'ECR, 2021 (vu le Covid) a totalement été utilisée. Le report du budget 2021 sur l'exercice suivant n'est pas légale. Le montant de CHF 500.-/cheval est actuellement le montant maximal autorisé selon l'ordonnance cantonale.
- M. Monin, directeur d'Agri Jura communique sur les activités de la chambre d'agriculture.
- M. Charles Juillard apporte son soutien aux démarches entreprises par la FSFM et la FJEC concernant l'ordonnance. Il félicite les éleveurs pour leur engouement.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 22h.15 en remerciant les personnes présentes et en leurs souhaitant le meilleur dans leurs élevages.

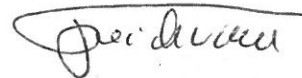
La partie administrative est complétée par une présentation de Mme Gaëlle Rion, responsable du projet « Tous en selle » à Jura Tourisme. La FJEC soutient cette opération par un versement de 10'000.- francs/an. Remerciements à Mme Rion pour sa présence à l'assemblée.

Fédération Jurassienne D'Elevage Chevalin

Le président :
Claude Boillat



Le gérant :
Jean Froidevaux



Glovelier, le 7 avril 2022

